

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

L'an deux mille seize et le cinq décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 28/11/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, ~~DUSSERT Sandrine~~, ~~MATHON Colette~~, OUGIER Isabelle, GARNOT Pascal

Etait absent et excusé : MATHON Colette

Etait absent : DUSSERT Sandrine

Délibération N° 2016- 43

Validation clé de répartition des frais de fonctionnement VTT 2016

Le maire expose au Conseil Municipal la clé de répartition des frais de fonctionnement 2016 transmis par le SIEPAVEO.

Les frais d'entretien des circuits de VTT, sont répartis entre les différentes communes en fonction de la clé de répartition 2016.

Pour la commune le montant de la participation est de 1 465,34€ soit 1,553% de 94 354,26€ représentant le coût total supporté par le SIEPAVEO, Auris, Huez, Vaujany et le Freney d'Oisans.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise** le Maire à régler les frais de fonctionnement du VTT 2016, d'un montant de 1 465,34€

Suffrages exprimés 9 - Pour 9 - Contre 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

